



PDF
Complete

*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)



SRD
RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

Mise en œuvre en 2010 de compteurs communicants sur le territoire du SIEEDV

Réunion du Comité du 23/03/2010

Mise en œuvre de compteurs communicants sur le territoire du SIEED\

Projet Compteur communicant (AMM)

- ☐ Le contexte
- ☐ Le fonctionnement
- ☐ La réalisation d'un pilote
- ☐ Le calendrier
- ☐ La mise en œuvre
- ☐ La communication

Rappel / Le contexte

(Rappel sur les informations communiquées en mai 2009)

La CRE souhaite remplacer l'ensemble des compteurs électriques du parc français existant par des compteurs communicants (compteurs Linky)

Les objectifs principaux recherchés :

- Apporter aux clients une meilleure connaissance de leurs consommations réelles
- Permettre la facturation systématique sur index réels
- Favoriser l'apparition d'offres de fourniture diversifiées et de services (MDE, offre WE, etc)
- Optimiser les coûts de gestion des interventions sur les comptages.

Le calendrier du projet de décret :

- 01/01/2012 : Tout nouveau point de livraison = Compteur Linky
- 31/12/2014 : Linky = 50%
- 31/12/2016 : Linky = 95 %

ERDF a lancé un pilote portant sur 300 000 compteurs

La CRE a prévu de prendre sa décision définitive de lancement le 31/03/2011

Le fonctionnement

Architecture du système

Une architecture à trois niveaux avec deux modes de communication :



Principes techniques du Système Linky :

- Possibilité pour le client de consulter les données du compteur de manière déportée,
- Possibilité pour le Distributeur de relever à distance les index du compteur, de modifier la puissance souscrite, les données du tarif,
- Suivi qualité du réseau : niveau de tension, coupures, ...
- Dans les conditions actuelles, pas de gestion multi-fluides (électricité et gaz)

La réalisation d'un pilote

Compte-tenu des enjeux :

- Investissement
- Modification des Systèmes d'Information
- Appropriation de nouvelles technologies
- Organisation et relation client
- Pointe d'Activité
- RH
- Etc.

SRD a décidé de réaliser un pilote sur un échantillon représentatif d'environ 2 000 compteurs Linky

Le calendrier

2009 :

- Décision de principe pour la réalisation d'un pilote prise par le Directoire en 02/09
- Adaptation des Systèmes d'Information,
- Tests en mode maquette des 1ers matériels.

2010 :

- Préparation de la mise en œuvre des 100 concentrateurs et 2 000 compteurs,
- Pose des 100 concentrateurs à partir d'avril 2010,
- Pose des 2 000 compteurs entre juin et décembre 2010,
- Retour d'expérience et optimisation.

Au 31 mars 2011, selon la décision de la CRE, poursuite du projet

2011 :

- Pose éventuelle des compteurs AMM en situation de maintenance ou de mise en service,
- Optimisation.

2012 à 2016 :

Déploiement général des 130 000 compteurs selon le calendrier défini par la CRE

La mise en œuvre

Mise en œuvre des concentrateurs

- Raccordement sur le réseau BT ou dans les postes de transformation,
- Raccordements réalisés sous tension et donc sans incidence pour les clients.

Mise en œuvre des compteurs

3 cas :

Dans tous les cas, l'intervention nécessitera une coupure de l'installation d'1/2h à 1h environ.

- **Client Particulier et Compteur Accessible du domaine public =>**
Courrier informant le Client de la date d'intervention et indiquant une présence souhaitable (mais non impérative).
- **Client Particulier et Compteur non Accessible du domaine public =>**
Courrier informant le Client de la période d'intervention et prise de RDV par tél pour l'accès au comptage.
- **Client Professionnel =>**
Courrier informant le Client de la période d'intervention et prise de RDV par tél pour l'intervention

La communication

Les actions majeures :

- Un document descriptif du fonctionnement du compteur sera remis au client ou laissé sur place,
- Un N° de tél mentionné sur le courrier permettra de nous joindre pour tout renseignement,
- Une information sur la mise œuvre de ce pilote est communiquée :
 - Aux délégués du SIEEDV lors du Bureau du 2 mars et du Comité du 23 mars 2010
 - Aux Maires des Communes concernées (courrier)
 - Aux partenaires « Electriciens » de l'association Vienne Energie lors de leur prochaine AG
 - Aux Electriciens des Fédérations FNB et CAPEB du Département

Les sites concernés par le pilote

Les concentrateurs sont répartis sur 37 communes

ANTRAN
ARCHIGNY
AVAILLES LIMOUZINE
BERUGES
BIARD
CHAMPAGNE ST HILAIRE
CHAMPIGNY LE SEC
CHAUNAY
CHOUPPES
COUSSAIS LES BOIS
CRAON
DOUSSAY

INGRANDES
LA GRIMAUDIERE
LATHUS ST REMY
LIGLET
LINAZAY
MIGNALOUX
MIREBEAU
MONTREUIL BONIN
NAINTRE
NIEUIL L'ESPOIR
NOUAILLE
OYRE
PAYROUX

QUEAUX
QUINCAY
SAINT SAUVEUR
SAULGE
SENILLE
ST CYR
ST GERMAIN
ST LAURENT DE JOURDES
ST MAURICE LA CLOUERE
ST SAVIN
VELLECHE
VOUNEUIL SUR VIENNE